

RDV sur LaPlace



Accueil / Bretagne / Morbihan

Morbihan. La Semaine du Golfe compromise

Si les organisateurs de la Semaine du Golfe espèrent pouvoir maintenir leur fête maritime du 10 au 16 mai 2021, le préfet est beaucoup moins optimiste sur le maintien de cet événement qui réunit tous les deux ans des centaines de vieux gréements et quelque 200 000 visiteurs.



La marée humaine drainée par la Semaine du Golfe tous les deux ans n'est, pour l'instant, pas compatible avec les mesures de restrictions contre la propagation du covid. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ouest-France Olivier CLÉRO.

Publié le 19/02/2021 à 18h00

Deux semaines après l'annonce du report des fêtes maritimes de Brest à 2024, les organisateurs de la Semaine du Golfe espèrent toujours, officiellement, maintenir leur événement du 10 au 16 mai 2021. Réunis ce vendredi 19 février 2021 à Vannes (Morbihan) en assemblée générale autour d'Aimé Kerguéris et Gérard d'Aboville, leur président et président du directoire, ils font savoir dans un communiqué que « malgré les difficultés, la Semaine du Golfe garde son cap! », concédant toutefois « qu'en tout état de cause, l'organisation de la Semaine du Golfe se conformera aux décisions qui pourraient être prises avant cette date par les autorités de l'État ».

MENU



RDV sur LaPlace



Mais si le préfet attendait le déroulement de cette réunion avant de recevoir ses organisateurs, il est beaucoup moins optimiste. « Je crains que la Semaine du golfe ne puisse être organisée. Dans les conditions actuelles de circulation du virus et des autorisations qui peuvent être données, je ne vois pas comment, en toute sécurité, on pourrait organiser la Semaine du golfe pour le public comme pour ceux qui sont sur les bateaux », confirme le représentant de l'État qui a acté jeudi le report du Spi Ouest-France d'avril à octobre.

Décision officielle en mars

Une crainte partagée et exprimée par plusieurs élus des communes concernées. Les organisateurs eux, proposent de poursuivre le travail en cours et de reporter au plus tard, à la fin mars, la décision de maintenir ou d'annuler l'évènement. « Cette date permettra d'avoir une connaissance plus fine de l'évolution sanitaire et constitue l'échéance ultime pour engager les dépenses nécessaires à la réalisation de la manifestation », explique l'association.

Pas de fête a minima

Quant à une réduction de jauge. Elle n'est pas à l'ordre du jour. « Soit on fait la Semaine du Golfe comme d'habitude ou on ne la fait pas du tout », avait prévenu début janvier Polig Belenfant, l'un des organisateurs du grand événement maritime de Bretagne pour qui on ne pouvait pas faire de « mini-semaine » avec des bateaux plus petits et des navigations réduites. « Ça ne rimerait à rien et surtout ça ne servirait à rien. » Réponse en mars.



Services Ouest-France

Découvrez nos Newsletters Les applis mobiles Mon abonnement